MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

PROJET DE RÉSOLUTION « DEMANDE NUMÉRO 2025-02 D'UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) SITUÉ AU 600, RUE SAINTE-ANNE SUR LE LOT 4 174 710 »

ATTENDU QU'une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) a été reçue afin d'autoriser la construction d'un bâtiment multifamiliale de 12 logements avec un coefficient d'emprise au sol de 27.7% dans la zone 135-Industrielle permettant les habitations uni et bifamiliale ayant un coefficient d'emprise au sol de 25% maximum. La zone 135-Industrielle est aussi assujetti au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a examiné cette demande de projet en fonction des critères d'évaluation fixés par le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 2020-407 et qu'il recommande l'autorisation de la demande;

EN CONSÉQUENCE;
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accorder la demande 2025-02 d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) situé au 600, rue Sainte-Anne sur le lot 4 174 710 afin d'autoriser : la construction d'un bâtiment multifamiliale de 12 logements avec un coefficient d'emprise au sol de 27.7% dans la zone 135-Industrielle permettant les habitations uni et bifamiliale ayant un coefficient d'emprise au sol de 25% maximum. La zone 135-Industrielle est aussi assujetti au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*;

QUE les procédures de consultations publique et si requise, d'approbation référendaire soient entreprises.

Le lot visé par la demande de PPCMOI 2025-02 est en bleu.